



pôle Aliénor  
10, rue de la tête noire – BP 15  
86001 POITIERS cedex  
Tél. : 05 49 60 21 79  
Email : [enseignement.superieur@polealienor.eu](mailto:enseignement.superieur@polealienor.eu)  
Site : [www.polealienor.eu](http://www.polealienor.eu)

## INSCRIPTION MODE D'EMPLOI Master universitaire Musique : recherche et pratiques d'ensemble

### 1 – LA FORMATION

#### Diplôme et domaines d'études

---

Formation en deux ans proposée par l'Université de Poitiers, en partenariat avec le pôle Aliénor et l'Abbaye-aux-Dames de Saintes et l'Université de Tours.

Le **pôle Aliénor** est un établissement habilité par le Ministère de la culture à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur.

Ce partenariat répond à la volonté d'associer la recherche à une activité d'interprète de haut niveau.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers :

Diplôme : MASTER

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Musicologie

Parcours : Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Domaines d'études

- Musique ancienne [avec le pôle Aliénor] : tous instruments et chant
- « *Orchestre classique et romantique* » [avec l'Abbaye aux Dames de Saintes]

**NB : cette brochure ne concerne que le domaine d'étude musique ancienne du partenariat Université / pôle Aliénor**

Pour le domaine « *Orchestre classique et romantique* », se reporter au site de l'Abbaye aux Dames de Saintes :

<http://www.abbayeauxdames.org/jeune-orchestre-de-labbaye/le-master/>

#### Contenus de formation

---

Ce master s'adresse aux étudiant·e·s souhaitant associer un parcours de musicien·ne interprète à un travail de recherche.

Objectifs :

- Associer étroitement la recherche musicologique et des pratiques instrumentales
- Préparer à l'insertion dans le milieu professionnel

La partie universitaire de la formation est assurée par les départements de musicologie des universités de Poitiers et Tours.

La formation associe des séminaires, des cours et du suivi individuel. Les enseignements universitaires sont assurés par des enseignant·e·s-chercheur·euse·s du département de musicologie et des chercheur·euse·s invité·e·s.

La partie pratique artistique de la formation est assurée par le pôle Aliénor

- o Formation de l'interprète
- o Pratiques d'ensemble
- o Pratique instrumentale
- Mises en situation professionnelle
  - o Projets, concerts, spectacles
  - o Médiation
  - o Professionnalisation : communication, aspects juridiques et sociaux, enregistrement, etc.

Un descriptif détaillé de la formation est téléchargeable sur le site du pôle Aliénor : [www.polealienor.eu](http://www.polealienor.eu)

## 2 – LA CANDIDATURE

### Conditions d'admission au concours d'entrée

---

La spécialité « Musique : recherche et pratiques d'ensemble » est un master de recherche qui s'articule en deux années.

Le recrutement en Master 1 se fait par voie de concours.

Les candidat·e·s doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État (DE) de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie

#### COMMISSION DE RECEVABILITÉ

Pour les candidat·e·s qui ne répondent pas aux conditions, une dérogation peut être obtenue après avis d'une commission.

Dans ce cas, il est particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

### International applicants

---

#### **1 - APPLICATION REQUIREMENTS**

To be admitted to participate to the entrance examination, you need a certificate of a diploma equivalent to a Bachelor in performance

#### **2 – ADMINISTRATIVE REGISTRATION**

In case you are admitted, **you have to give official proof** of your language level, as well as for your diplomas and previous studies, **before your administrative registration (september)**.

##### 1. LANGUAGE REQUIREMENTS

French language is used in all courses and lessons at the pôle Aliénor and the Universities of Poitiers and Tours and during the entrance examinations as well. Some of the lessons or conferences might take place in English.

It is possible to apply without the level in French usually required to study at Master level (B2). However, in order to pass the assessments successfully, the student need to reach the level B2 as soon as possible.

The mastering of one foreign language is compulsory to validate the diploma. The student has to give a certificate of B2 level in a language that is not his/her mother tongue before the end of the program. A French language certificate is accepted for foreign students.

Students who don't have the required level can follow extra French classes. In any case, language classes are the responsibility of the student, and will not be financed by the pôle Aliénor or the University.

French language courses are organized by the Centre de Français Langue Étrangère (CFLE) de l'Université de Poitiers  
Tel: + 33 / 548 453 294 / email: [centre.fle@univ-poitiers.fr](mailto:centre.fle@univ-poitiers.fr)

NB: your motivation letter can eventually be written in English, German, Italian, Spanish.

##### 2. VALIDATION OF STUDY PERIODS

If you have diplomas from your country, or/and Higher Education studies, you need an attestation to certify equivalence. Contact the centre ENIC-NARIC France:

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/>. Téléphone : + 33 (0)1 45 07 63 21 / email : [enic-naric@ciep.fr](mailto:enic-naric@ciep.fr)

**In any cases, please contact the pôle Aliénor before sending your application form!**

### Candidat·e·s étranger·ère·s

---

#### **1 - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE**

Pour être admis à participer au concours d'entrée, vous devez faire la preuve d'un diplôme équivalent au DNSPM (Bachelor d'interprète).

## 2 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

En cas d'admission, après réussite au concours d'entrée, les étudiant·e·s qui ne sont pas ressortissant·e·s d'États francophones doivent fournir **les attestations suivantes impérativement avant l'inscription administrative (septembre)**

### 1. MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Les formations sont dispensées uniquement en français.** Certains séminaires ou conférences peuvent être dispensés en anglais. Les partenaires du parcours MRPE étant internationaux, il est admis que l'accès des étudiant·e·s y soit possible sans le niveau de français habituellement requis (B2).

La réussite aux évaluations implique cependant que l'étudiant·e fasse le nécessaire pour atteindre le plus rapidement possible le niveau B2.

La maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire pour l'obtention du diplôme. L'étudiant·e devra fournir avant la fin de la formation un certificat de niveau B2 dans une langue autre que sa langue maternelle. Un certificat en français est donc admis pour les étudiant·e·s étranger·ère·s.

Les étudiant·e·s qui auraient des difficultés dans la maîtrise de la langue française, pourront bénéficier, au cours de leur première année d'études d'un aménagement de scolarité afin de suivre, hors du pôle Aliénor et à leurs frais, une session d'apprentissage du français.

De telles formations sont notamment dispensées par le Centre de Français Langue Etrangère (CFLE) de l'Université de Poitiers. Tel + 33 / 548 453 294 / email : [centre.fl@univ-poitiers.fr](mailto:centre.fl@univ-poitiers.fr)

Le cas échéant, votre lettre de motivation peut être écrite en anglais, allemand, italien, espagnol.

### 3. VALIDATIONS D'ÉTUDES ANTÉRIEURES

Si vous êtes titulaires de diplômes supérieurs en musique, vous devez fournir une attestation de comparabilité de ces diplômes. Cette attestation doit être demandée au centre ENIC-NARIC France.

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/>. Téléphone : + 33 (0)1 45 07 63 21 / email : [enic-naric@ciep.fr](mailto:enic-naric@ciep.fr)

**Prendre contact avec le pôle Aliénor dans tous les cas avant d'envoyer votre dossier de candidature.**

### Date des épreuves

---

Pour le domaine musique ancienne, les épreuves auront lieu entre le **12 et le 28 avril 2021**.

Le planning précis des épreuves sera communiqué sur le site internet début mars.

### Nature des épreuves

---

Pour tous·tes les candidat·e·s, les épreuves sont constituées ainsi :

- Épreuve d'interprétation

Programme de 30 minutes comportant au moins trois œuvres ou fragments d'œuvres relevant des répertoires anciens.

La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette. Au moment de l'épreuve, le jury choisit d'écouter 20 minutes environ dans ce programme.

Vous êtes invité·e à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice dans la mesure du possible, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « [Que demander à Clara](#) »

30 minutes program, including at least 3 pieces from early repertoires. The list can include chamber music pieces (5 musicians or less). The jury will choose 20 minutes.

As much as you can, you are invited to add to your program the work of a female composer. Database « [Que demander à Clara](#) » will help you into your research.

- Épreuve complémentaire

Interprétation d'une pièce de musique d'ensemble (durée 5 à 10 minutes). Cette pièce peut être jouée « en direct », ou faire l'objet d'un enregistrement DVD de bonne qualité, qui doit être joint au dossier de candidature.

One piece of chamber music (5 to 10 minutes). It can be played "live" or as video-recording, sent together with the application.

- Entretien

Portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du·de la candidat·e, les conditions de suivi

des études, les motivations pour la recherche. (15 minutes environ).

The interview with the jury (± 15 minutes) will focus on the musical program, the professional objectives, the motivation for research and the concrete possibility to follow the study program.

### IMPORTANT

Deux jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat

Les épreuves ne sont pas publiques.

### Accompagnement des épreuves d'entrée

---

Il est recommandé de venir avec son-sa propre accompagnateur-trice. Néanmoins, pour les candidat-e-s qui n'auraient pas cette possibilité, le pôle Aliénor pourra mettre à disposition un-e accompagnateur-trice (claveciniste).

- Le candidat devra en faire la demande avant **le 12 février 2021** sur la feuille « programme » du dossier de candidature ;
- Cette prestation est proposée gratuitement. Néanmoins un chèque de caution de 70€ est exigé. Il sera restitué au-à la candidat-e le jour des épreuves orales. En cas de non présentation du-de la candidat-e à ces épreuves orales, le chèque sera encaissé.
- Les partitions seront à envoyer **IMPÉRATIVEMENT** au pôle Aliénor avec le dossier de candidature ; pensez à indiquer **votre nom sur chaque partition** que vous envoyez au pôle Aliénor ;
- Le pôle Aliénor se réserve la possibilité de programmer la répétition la veille du passage de l'épreuve d'interprétation, sans modification d'horaire possible. La répétition dure 30 minutes.

Accompaniment: for the candidates who are not able to come with an accompanist, the pôle Aliénor gives the possibility to have an accompanist (harpsichord).

- You have to ask it before **February the 21st**
- This accompaniment does not cost anything, but you have to send a 70€ deposit cheque, that will be given back to you on the day of the exam. If the candidates does not come, this cheque will be cashed
- Send the scores together with your application, putting your name on each one.

### Toutes candidatures

---

Pour tous-tes les candidat-e-s, le dossier de candidature est à déposer **au plus tard le 12 février 2021** (cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier adressé après cette date ne sera pas pris en compte.

Convocation des candidat-e-s par e-mail.

### Digital entrance exam / Épreuve à distance

---

The candidates living abroad can ask for a digital audition.

The digital entrance exam has 2 parts:

- A. YouTube recordings
- B. Online session with the committee

Les candidat-e-s étranger-ères ou français résidant à l'étranger ont la possibilité de demander à passer le concours à distance.

Ce concours à distance se compose de 2 parties :

- A. Vidéos YouTube
- B. Session en ligne avec le jury

### A. YouTube recordings / Vidéos Youtube

---

1. Your recordings must be on YouTube. You have to send the URL link at the date that has been given to you. If not, we cannot plan an exam for you

Vos vidéos doivent être accessibles sur Youtube. Vous devez envoyer le lien URL à la date précisée sur la convocation. Sinon nous ne pouvons pas planifier votre examen

2. The recordings should be dated, recent, of good quality

Les vidéos doivent être datées, récentes et de bonne qualité

3. The videos should fit to the program requirements [cf. "inscription mode d'emploi"] and at least one should be not older than 1 month before sending

Elles doivent correspondre au programme demandé (cf. « inscription mode d'emploi ») et au moins l'une d'entre elle doit dater de moins d'un mois avant l'envoi

4. You should be recognizable while playing/singing yourself

Vous devez être identifiable/reconnaissable lorsque que vous jouez/chantez

5. Cut and paste in the recording is not allowed

La vidéo ne doit comprendre aucun montage

6. The recording should contain about 2 minutes of you, introducing yourself and explaining your motivation (in French or in English).

La vidéo doit contenir environ 2 minutes pendant lesquelles vous vous présentez et expliquez votre motivation (en français ou en anglais).

### **B. Online session with the committee / Session en ligne avec le jury**

---

1. You will receive an invitation by email with a date and time. At that appointment, you should be in an empty room in front of a camera (this can be laptop)

Vous recevrez une convocation par courriel, avec une date et un horaire. Lors de cette épreuve, vous devrez être face à la caméra dans une pièce vide.

2. The committee will listen to this and it will be followed by a 15-20 minutes interview. In case of non French-speaking candidates, this interview will be the opportunity to test your French/English level.

Le jury écoutera cette épreuve, puis fera avec vous un entretien de 15 à 20 minutes. Pour les candidat-e-s non francophones, cet entretien sera également l'occasion d'évaluer votre niveau de maîtrise du français et de l'anglais.

### **Pièces à joindre au dossier**

---

**Vous devez impérativement envoyer avec ce dossier :**

- Une lettre de motivation exposant vos motivations et vos objectifs personnels
- Un Curriculum Vitae complet à jour
- Le cas échéant, une photocopie de votre carte de séjour
- La photocopie du baccalauréat ou équivalent, du DNSPM, ou Bachelor, ou DE, et des diplômes universitaires et de l'enseignement supérieur musique
- Le programme détaillé de votre épreuve d'interprétation, ainsi que les partitions pour lesquelles vous demandez un-e accompagnateur-trice du pôle Aliénor
- Si vous demandez un-e accompagnateur-trice du pôle Aliénor : vous devez impérativement joindre les partitions des œuvres accompagnées ainsi qu'un chèque de caution de 70€
- Un chèque de 50€ à l'ordre du pôle Aliénor pour frais de dossier, qui sera encaissé et non restitué en cas de désistement.

### **Documents to be sent together with your application**

- Motivation letter : explain your motivations for this program and your professional objectives ;
- Curriculum Vitae / Resume
- Copy of your ID (and « Carte de séjour » or Visa)
- Copy of your general education degree (English or French translation), of your Bachelor, or any other higher education degree.
- Your musical program
- If you are asking for an accompanist : the scores and a 70€ deposit cheque
- A 50€ cheque to the pôle Aliénor to confirm your application. It will be cashed in any case and will not be given back if you don't come for the examination.